



L'APIC, 1ère association des courtiers en crédits en France, confirme son unité : l'association renouvelle sa présidence, son bureau et son conseil d'administration : une gouvernance unie et engagée au service du courtage en crédits

Paris, le 14 janvier 2026.

À l'issue de son assemblée générale, l'APIC, organisation représentative du courtage en crédits en France, annonce la réélection de sa Présidente, le renouvellement de son bureau et de l'ensemble de son conseil d'administration.

Une gouvernance reconduite dans un esprit de continuité et de responsabilité
Caroline Arnould, Directrice Générale de CAFPI, est renouvelée dans ses fonctions de Présidente de l'APIC.

Ce renouvellement s'inscrit dans un réengagement collectif fort : l'ensemble des membres du bureau et du conseil d'administration a souhaité poursuivre son mandat.

Un Bureau expert et représentatif.

- **Christophe Boiché** (Meilleurtaux), renouvelé au poste de **Vice-Président**,
- **Antonio Carneiro** (Groupe Empruntis), reconduit dans ses fonctions de **Trésorier**,
- **Sophie Ho Thong** (Finance Conseil), renouvelée au poste de **Secrétaire**,
- **Virginie Gaillard** (Meilleurtaux), renouvelée dans ses fonctions de Déléguée Générale de l'APIC.

Un conseil d'administration pleinement mobilisé

Le conseil d'administration, également reconduit dans sa composition, confirme la **volonté partagée de l'ensemble des acteurs de poursuivre le travail engagé** :

- **Ludovic Huzieux**, cofondateur de Artemis Courtage,
- **Julie Bachet**, Directrice Générale de Vous Financer,
- **Pascal Chérin**, Président de CIB Finance,
- **Hugues Rolland du Roscoät**, Directeur Marketing et communication Premista,
- **Valérie Gonzalez**, dirigeante de Liberty Crédits.

Une stabilité stratégique pour un marché en transition

Ces trois dernières années ont été marquées par une **crise du crédit et de l'immobilier**. Face à ces défis, l'**APIC s'est imposée comme l'interlocuteur de référence de la profession auprès des acteurs clés** (pouvoirs publics, HCSF, Banque de France, etc.). L'association a mené une action constante sur des sujets structurants, notamment le taux d'usure, les conditions d'octroi du crédit et la nécessité d'une régulation plus lisible, plus pragmatique et plus proche des réalités de terrain.

Première association des courtiers en France, l'APIC continue de rassembler l'ensemble de la profession, des grands groupes nationaux aux courtiers indépendants, autour d'une vision commune : un courtage responsable, reconnu et durable, au service des emprunteurs et de l'économie réelle.



Les grands enjeux du courtage, du crédit et de l'immobilier

Dans les années à venir, le marché du crédit et de l'immobilier devra s'adapter à un **cadre prudentiel exigeant, à des conditions d'accès au financement plus complexes et aux enjeux de transition énergétique.**

Dans ce contexte, **le rôle du courtier en crédits devient central : accompagner et sécuriser les projets des emprunteurs, apporter de la lisibilité, fluidifier les parcours de financement et faire le lien entre usagers, banques et pouvoirs publics.** Le courtage s'affirme ainsi comme un acteur clé de la relance durable de l'immobilier et du financement de l'économie, nécessitant un dialogue constant et pédagogique avec les institutions.

Les 3 piliers de la feuille de route 2026 :

1. Poursuivre le **dialogue** pédagogique avec la Banque de France et le HCSF pour assouplir les conditions d'octroi.
2. Faire du courtier le tiers de **confiance** indispensable pour naviguer dans la complexité du crédit actuel (transition énergétique, normes prudentielles).
3. Fédérer les indépendants et les grands réseaux nationaux autour d'une **déontologie** forte.

« *Le renouvellement de notre gouvernance est un témoignage de confiance que nous recevons avec détermination. Forts de la légitimité du Conseil d'Administration qui reflète la majorité de la profession, l'APIC a su porter la voix de la filière, en obtenant notamment la mensualisation du taux d'usure au plus fort de la crise pour débloquer le marché. Cette nouvelle étape nous engage à être force de proposition pour garantir que chaque projet immobilier des français puisse trouver une solution accessible* » a déclaré **Caroline Arnould, Présidente de l'APIC.**

Contacts Presse :

Galivel & Associés

Carol Galivel / Julien Michon
01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63
galivel@galivel.com

APIC

Caroline Arnould – Directrice générale
c.arnould@cafpi.fr
111 Avenue de France – 75013 Paris

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901 et par le décret du 16 août 1901, dont le siège social est situé au 111 avenue de France 75013 PARIS, enregistré auprès de la préfecture sous le numéro W751206285

Première association des courtiers en France, l'APIC continue de rassembler l'ensemble de la profession, des grands groupes nationaux aux courtiers indépendants, autour d'une vision commune : un courtage responsable, reconnu et durable, au service des emprunteurs et de l'économie réelle.